



Master Droit 2^{ème} année

❖ Présentation de la formation

Le Master mention Droit 2^{ème} année vise à donner une formation juridique approfondie adaptée au contexte calédonien. Parce qu'il est ancré dans le droit et la vie économique de la Nouvelle-Calédonie, les enseignements dispensés transcendent la distinction traditionnelle entre droit public et droit privé, même si les étudiants se tournent vers l'une ou l'autre de ces spécialités.

Le Master mention Droit 2^{ème} année répond aux besoins tant des étudiants voulant s'insérer professionnellement immédiatement après l'obtention de leur diplôme par l'organisation d'un stage d'une durée de 4 mois, que de ceux souhaitant s'orienter vers un parcours professionnel davantage axé sur la recherche juridique.

La formation est accessible à des publics de formation continue et initiale.

Niveau d'entrée : Bac+4 ; Niveau de sortie : Bac +5

Enseignements dispensés en français, sauf exception pour certains EC.

Responsable pédagogique :

Carole DUPOUEY-DEHAN, MCF en droit privé
carole.dupouey@unc.nc

❖ Public concerné

La formation de Master mention Droit 2^{ème} année, formation sélective, s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence mention Droit et ayant validé une première année de Master mention Droit, qui souhaitent approfondir leurs connaissances juridiques générales et maîtriser le contexte juridique et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

Les étudiants ayant validé la première année du Master mention Droit à l'UNC sont admis en deuxième année de plein droit.

Les étudiants ayant validé la première année de tout autre Master sont admis sur décision du Président de l'UNC après proposition de la commission pédagogique du Master.

❖ Organisation de la formation

Le Master mention Droit 2^{ème} année est organisé en 2 semestres.

En formation initiale comme en formation continue, il est organisé en deux parcours : parcours « droit public » et parcours « droit privé ». Chaque parcours est composé d'UE dont la liste et la composition sont obligatoires. Certaines UE sont communes aux deux parcours, d'autres sont propres à chacun d'entre eux. Les étudiants choisissent l'un de ces parcours.

Le semestre impair est consacré à l'enseignement tandis que le semestre pair est dédié à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à la réalisation d'un stage en milieu professionnel d'une durée de 4 mois minimum. Autrement dit, l'étudiant doit faire le choix de la voie recherche ou de la voie professionnelle.

Attention, en raison d'une promotion transitoire, les étudiants inscrits en Master mention Droit 2^{ème} année en 2020 voient leurs semestres inversés.

En application de l'article D. 611-2 du Code de l'Education, des crédits ECTS (European Credits Transfert System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Le master sanctionne, au cours des deux années, un niveau validé par l'obtention de 120 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre, soit 60 crédits ECTS pour le master mention droit 2^{ème} année (ajoutés aux 180 ECTS de la licence, l'étudiant diplômé d'un master totalise ainsi 300 crédits).

❖ Insertion professionnelle

Compétences visées

Le titulaire du Master 2 mention Droit aura une maîtrise approfondie du droit tant privé que public, avec une spécialisation plus poussée dans l'une ou l'autre de ces branches. Il pourra exercer une activité de services en mobilisant les nombreuses compétences acquises : compétences techniques approfondies dans le domaine juridique, judiciaire, administratif... et aura la possibilité de se présenter à la quasi-totalité des concours de la fonction publique (concours administratifs et/ou judiciaires notamment).

Métiers visés

Juriste, avocat, magistrat, notaire, huissier, greffier, juriste d'entreprise, enseignant-chercheur, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, directeur juridique, direction et services des ressources humaines, conseiller en patrimoine, directeur général...

❖ Programme d'enseignements du semestre impair

Enseignements communs aux parcours droit privé et droit public

Enseignements de droit public et privé des affaires

Droit du développement sur terres coutumières
Droit fiscal approfondi
Droit pénal des affaires
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique

Enseignements complémentaires

Pluralisme juridique : droit des conflits internes de normes
Droit immobilier et de la construction
Prévention et règlement des conflits
Légistique
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)
Anglais juridique
Préparation aux concours / ateliers de plaidoiries et communication
Conférences obligatoires - notamment veille juridique (peuvent avoir lieu toute l'année)
Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage

Enseignements du parcours droit privé

Droit approfondi des affaires
Contentieux privés approfondis
Droit de la consommation
Négociation professionnelle
Introduction à la comptabilité des entreprises

Enseignements du parcours droit public

Droit constitutionnel : prospective Nouvelle-Calédonie
Contentieux publics approfondis
Droit de la mer et des activités maritimes
Droit minier
Stratégies de l'action publique / politiques publiques
Grand oral